

Chacune de ces trois parties peut s'acheter séparément.

Le volume s'ouvre par la lettre que le pape adressait le 14 juin 1905 à S. Em. le cardinal vicaire.

« La nécessité de pourvoir, autant qu'il est possible, à l'instruction religieuse de la plus tendre jeunesse, Nous a conseillé de faire imprimer un catéchisme, qui exposerait avec clarté les éléments de notre sainte foi, et ces vérités divines auxquelles doit s'animer la vie de tout chrétien. Nous avons fait examiner les nombreux textes usités dans les diocèses d'Italie, et il Nous a paru opportun d'adopter, avec quelques retouches, le catéchisme approuvé depuis plusieurs années par les évêques des provinces de Piémont, Ligurie, Lombardie, Emilie et Toscane ».

« L'usage de ce texte sera *obligatoire* pour l'enseignement public et privé dans le diocèse de Rome et dans tous les autres de la province romaine. Nous avons la confiance que les autres diocèses voudront aussi l'adopter pour arriver ainsi à ce texte unique, au moins pour toute l'Italie, qui est dans le désir de tous ».

Le Saint-Père indique ainsi que l'idée du « catéchisme unique » se bornera peut-être à un catéchisme par langue. Il est évident, en effet, que d'un peuple à l'autre, il y a des différences non seulement d'expressions, mais de manière habituelle de penser qui pourraient s'opposer à l'adoption universelle d'un texte unique traduit en diverses langues. Le peuple italien, par exemple, emploie tout naturellement une foule de termes abstraits qui lui font comprendre avec plus de facilité les explications les plus philosophiques. Au reste, le problème, on le sait, est à l'étude depuis le Concile du Vatican.

Dans tous les cas, la mesure que vient de prendre le pape est un grand pas vers une solution ; car le monde catholique entier tiendra toujours le plus grand compte du catéchisme de Rome.